

ILFORD PHOTO

HARMAN technology Ltd

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Microphen Révélateur (Partie A)

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial	Microphen Révélateur (Partie A)
No du produit	1173875
No Interne	10125
Dimension de l'emballage	10g

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Révélateur Photographique
--------------------------	---------------------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur	Distributeurs France: Lumière Imaging France SAS, Tour Suisse, 1 Boulevard Vivier Merle, F-69443 Lyon Cedex 3. Tel: +33 4 26 29 85 53. Belgique: De Beukeler NV, Boomsesteenweg 77, B-2630 Aartselaar, Belgique. Tel: +32(0) 3 870 59 00. Fax: +32(0) 3 870 59 12 Canada: Amplis Foto Inc, 22 Telson Road, Markham, Ontario L3R 1E5, Tel: 905 477 4111, Fax: 905 477 2502 Suisse: LE BON IMAGE GmbH, Langener Str. 100, D-63073 Offenbach, Allemagne. Tel: +49(0) 69 86 00 65 15, Fax: +49(0) 69 86 00 65 16. e-mail: info@bon-image.com. Importateur Suisse: voir à droite
Personne À Contacter	France: Contacter Distributeur, email: info@lumiere-imaging.fr, http://www.info@lumiere-imaging.fr Belgique: Contacter Distributeur, email: info@debeukelaer.be, http://www.debeukelaer.be Suisse: G. Neugebauer tel +49(0) 69 86 00 65 15, e-mail: info@bon-image.com Canada: Contacter Distributeur, email: phil.nielsen@amplis.com, http://www.amplis.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France: En cas d'urgence, contactez l'organisme Orfila au 01 45 42 59 59
Belgique: Centre Antipoisons, Tél: 070 245245
Suisse: Centre Suisse d'Information Toxicologique, Tel: 145, Fax: 01 252 8833, E-mail: stic@access.ch, Internet: www.toxi.ch
Canada: En Cas D'urgence Medicale au Canada, Appeler le 1 800 842 9660 (Emploi Anormal du Produit).

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et Chimiques	Non classé.
Pour l'homme	EUH031;Acute Tox. 4 - H302;Eye dam. 1 - H318;Skin Sens. 1 - H317;Muta. 2 - H341;Carc. 2 - H351
Pour l'environnement	Aquatic Acute 1 - H400

Classification (1999/45/CEE) Xn;R22. Carc. Cat. 3;R40, Muta. Cat. 3;R68. Xi;R41. R43. N;R50.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Microphen Révélateur (Partie A)

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient

1-PHÉNYL-3-PYRAZOLIDONE
DISULFITE DE DISODIUM MÉTABISULFITE DE SODIUM
HYDROQUINONE

Étiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008



Mention D'Avertissement

Danger

Mentions De Danger

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils De Prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des vêtements, des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
P301+312	EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P302+352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+351+338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette

EUH031	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
--------	---

2.3. Autres dangers

Aucunes informations disponibles.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

1-PHÉNYL-3-PYRAZOLIDONE	1-5%
No CAS : 92-43-3	No CE : 202-155-1
Classification (CE 1272/2008) Acute Tox. 4 - H302 Aquatic Chronic 2 - H411	Classification (67/548/CEE) Xn;R22 N;R51/53

Microphen Révélateur (Partie A)

Acide borique	1-5%
No CAS : 10043-35-3	No CE : 233-139-2
Classification (CE 1272/2008) Repr. 1B - H360FD	Classification (67/548/CEE) Repr. Cat. 2;R60,R61.
DISULFITE DE DISODIUM MÉTABISULFITE DE SODIUM	30-40%
No CAS : 7681-57-4	No CE : 231-673-0
Classification (CE 1272/2008) EUH031 Acute Tox. 4 - H302 Eye dam. 1 - H318	Classification (67/548/CEE) Xn;R22 Xi;R41 R31
HYDROQUINONE	50-70%
No CAS : 123-31-9	No CE : 204-617-8
Classification (CE 1272/2008) Acute Tox. 4 - H302 Eye dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Muta. 2 - H341 Carc. 2 - H351 Aquatic Acute 1 - H400	Classification (67/548/CEE) Carc. Cat. 3;R40 Muta. Cat. 3;R68 Xn;R22 R43 Xi;R41 N;R50

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion

Rincer soigneusement la bouche. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec la peau

Placer la victime hors de la source de contamination. Retirer les vêtements imprégnés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec les yeux

Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation

Aucun symptôme spécifique noté.

Ingestion

Aucun symptôme spécifique noté.

Contact avec la peau

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact avec les yeux

Irritation des yeux et des muqueuses.

Microphen Révélateur (Partie A)

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de recommandations spécifiques de premiers soins notées.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Risques particuliers

En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire. Oxydes de : Carbone. Azote. Soufre.

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Éviter de respirer les vapeurs du feu.

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Choisir un équipement de protection individuelle en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels. Choix de l'appareil respiratoire pour la lutte contre l'incendie : Conformément aux règles générales de l'entreprise pendant un incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation efficace.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau. Ce produit ne doit pas être jeté en pleine nature, mais recueilli et remis aux autorités locales après accord préalable.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13. De petites quantités peuvent être déversées dans l'égout avec beaucoup d'eau. Empêcher le déversement de grandes quantités dans l'égout. Enlever le produit répandu avec un aspirateur. Si ce n'est pas possible, recueillir le produit renversé avec une pelle, un balai ou un outil similaire. Laver la zone contaminée à l'eau. Ne pas laisser les effluents contaminer les bassins et réseaux d'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation adéquate. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Lire et suivre les recommandations du fabricant.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans l'emballage d'origine fermé dans un endroit sec. Conserver dans un endroit bien ventilé et à une température ne dépassant pas 25°C.

Critères De Stockage

Entreposage des produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Microphen Révélateur (Partie A)

8.1. Paramètres de contrôle

Appellation	NORME	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Obs.
DISULFITE DE DISODIUM MÉTABISULFITE DE SODIUM	VLEP		5 mg/m ³			
HYDROQUINONE	VLEP		2 mg/m ³			C3, M3

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.
C3 = Substance classée cancérigène de catégorie 3
M3 = Substance classée mutagène de catégorie 3

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Mesures d'ingénierie

Assurer une ventilation générale et localisée appropriée.

Protection respiratoire

Utiliser une protection respiratoire appropriée.

Protection des mains

Porter des gants de protection.

Protection des yeux

Utiliser une protection oculaire.

Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact probable avec la peau.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Cristaux. Poudre, poussière
Couleur	Blanc / blanc cassé. Crème. Marron.
Odeur	Aucune odeur caractéristique.
Solubilité	Soluble dans l'eau. 100%
Valeur pH, Solution Concentrée	5.8

9.2. Autres informations

Non disponible.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun risque particulier de réactivité n'est associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stable si les conditions de stockage prescrites sont respectées. Aucuns problèmes de stabilité particuliers.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation Dangereuse

Ne polymérise pas.

10.4. Conditions à éviter

Éviter les températures excessives pendant de longues périodes. Éviter le contact avec les acides.

Microphen Révélateur (Partie A)

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Acides forts. Eviter le contact avec d'autres solutions photographiques et /ou des produits de nettoyage.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu ou une haute température créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Oxydes de : Soufre. Carbone. Azote.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques

Les effets sur la santé de cette préparation chimique n'ont pas été testés. Les effets cités, liés à une exposition, sont basés sur les connaissances actuelles de chaque composant constituant le mélange.

Inhalation

Les poussières peuvent irriter le système respiratoire ou les poumons.

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

Contact avec la peau

La poudre peut irriter la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut causer un eczéma allergique par contact.

Contact avec les yeux

Irritation des yeux et des muqueuses. L'exposition répétée peut causer une irritation chronique des yeux.

Mises En Garde Sur La Santé

L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer une grave irritation. Peut entraîner une irritation/un eczéma de la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Les poussières peuvent irriter l'appareil respiratoire ou les poumons. Peut causer une allergie. Peut provoquer une hypersensibilité.

Voie D'Exposition

Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau et/ou les yeux.

Informations Médicales

Peut aggraver les affections existantes suivantes: Allergies et affections cutanées. Problèmes oculaires préexistants.

Informations toxicologiques relatives aux ingrédients.

HYDROQUINONE (CAS: 123-31-9)

Dose Toxique 1 - DI 50

320 mg/kg (oral rat)

Dose Toxique 2 - DI 50

>900 mg/kg (peau-rat)

1-PHÉNYL-3-PYRAZOLIDONE (CAS: 92-43-3)

Dose Toxique 1 - DI 50

200 mg/kg (oral rat)

DISULFITE DE DISODIUM MÉTABISULFITE DE SODIUM (CAS: 7681-57-4)

Dose Toxique 1 - DI 50

1540 mg/kg (oral rat)

Acide borique (CAS: 10043-35-3)

Dose Toxique 1 - DI 50

>3000 mg/kg (oral rat)

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Microphen Révélateur (Partie A)

Dangereux pour l'environnement : Peut avoir des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique.

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

HYDROQUINONE (CAS: 123-31-9)

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l
0.10-0.18 (Fathead Minnow)
Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l
0.05
Ci 50, 72 H, Algue, mg/l
1.0

1-PHÉNYL-3-PYRAZOLIDONE (CAS: 92-43-3)

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l
>1

DISULFITE DE DISODIUM MÉTABISULFITE DE SODIUM (CAS: 7681-57-4)

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l
>150
Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l
89
Ci 50, 72 H, Algue, mg/l
48

Acide borique (CAS: 10043-35-3)

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l
600
Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l
115-153

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité :

Ce produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucuns connus.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Les solutions non employées ou usées peuvent être rejetées au collecteur SI la législation locale l'autorise. Consulter les autorités locales pour avis. Les solutions usées peuvent nécessiter un traitement avant rejet. Consulter les autorités locales avant de rejeter toute solution usée au collecteur. Ne pas rejeter dans une fosse septique. Les solutions usées ne pouvant pas être rejetées au collecteur doivent être confiées à une entreprise de traitement spécialisée.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Généralités

DISPENSE POUR DES QUANTITES LIMITEES.

14.1. Numéro ONU

Microphen Révélateur (Partie A)

No. UN (ADR/RID/ADN)	3077
No. UN (IMDG)	3077
No. UN (ICAO)	3077

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport UN3077, Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (contains hydroquinone)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID/ADN	9(M7)
Classe ADR/RID/ADN	Classe 9: Matières et objets dangereux divers.
No. D'Étiquette ADR	9
Classe IMDG	9
Classe/Division ICAO	9
Étiquettes De Transport	



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ADR/RID/ADN	III
Groupe d'emballage IMDG	III
Groupe d'emballage ICAO	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS	F-A, S-F
No. De Danger (ADR)	90 Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, matières dangereuses diverses.
Code restriction de tunnel	(E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Microphen Révélateur (Partie A)

Législation UE

Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE. Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. RÈGLEMENT (UE) No 453/2010 DE LA COMMISSION du 20 mai 2010.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Informations générales

LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT BASEES SUR L'ETAT DES CONNAISSANCES A LA DATE INDIQUEE ET SONT FOURNIES DE BONNE FOI PAR ILFORD IMAGING. TOUTE FORME DE GARANTIE FORMELLE OU IMPLICITE, VIS A VIS DE CES INFORMATIONS, EST TOUTEFOIS EXCLUE. N'UTILISER CES RENSEIGNEMENTS QU'EN COMPLEMENT D'AUTRES INFORMATIONS ET S'ASSURER QUE L'ENSEMBLE DES DONNEES PERMET D'EMPLOYER ET D'ELIMINER CORRECTEMENT LE PRODUIT SANS RISQUES POUR LA SANTE ET LA SECURITE DU PERSONNEL ET DES CLIENTS.

Références Littéraires

European Photographic Chemical Industry Code of Practice For Classification And Labelling Fiche de données de sécurité. divers fabricants. Dangerous Properties of Industrial Chemicals, 6.edition, N.Sax, 1984

Émise Par Dr Trevor Rhodes Tel: +44(0)1565 650000, email: trevor.rhodes@harmantechology.com

Date de révision 12/11/2014

Révision 11

Remplace la date 08/05/2014

Phrases - R (Texte Intégral)

R31	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
R40	Effet cancérogène suspecté : preuves insuffisantes.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R60	Peut altérer la fertilité.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R68	Possibilité d'effets irréversibles.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R61	Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Mentions De Danger Completes

EUH031	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H360FD	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.